



8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 077-217705284-20250707-2025_16D-AR

Motion 2025-16

Contre l'enfouissement de CO₂ en Seine-et-Marne

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 juillet, à 19 heures 01, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. AGUIN, Maire.

Présents :

Julien AGUIN, Maire, Francis ROUSSET, Frédérique SAUVAUT, Olivier EDOUARD-BETSY, Adjoints au Maire, Benoît DUVEAU, Malika KEHLI, Madeleine GORA, Jacques LELOUP et Joël ROBITEAU, Conseillers municipaux.

Absents représentés :

Nicolas DONATI donne pouvoir à Frédérique SAUVAUT
Fanny LIDOUREN donne pouvoir à Madeleine GORA
Vindou COUMAR donne pouvoir à Julien AGUIN
Vanessa ROUSSEAU donne pouvoir à Benoît DUVEAU
Christian LE MOAL donne pouvoir à Malika KEHLI
Teddy ETINOF donne pouvoir à Francis ROUSSET

Secrétaire de séance :

Malika KEHLI

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les technologies de captage et de stockage du CO₂ sont encore expérimentales et que leurs impacts à long terme ne sont pas suffisamment connus ;

CONSIDÉRANT que des études montrent que les risques environnementaux liés à l'enfouissement de CO₂ incluent la possibilité de fuites de CO₂, qui pourraient contaminer les nappes phréatiques et affecter la qualité de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT que des alternatives plus sûres et durables existent pour lutter contre le réchauffement climatique, telles que la réduction des émissions à la source et le développement des énergies renouvelables ;

PROPOSITION

Par cette motion, la Commune de Voisenon (77950) à l'unanimité demande :

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 077-217705284-20250707-2025_16D-AR

1. L'arrêt immédiat du projet d'enfouissement de CO² à Grandpuits porté par la société C-QUESTRA.

2. Le refus par le ministre de l'Économie et des Finances du permis d'exploration et de recherche déposé par la société C-QUESTRA.



Fait à Voisenon, le 3 juillet 2025.

Le Maire,

Julien AGUIN